

SITUATION PROVISoire

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 5,1%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 15,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 5,7% : droits de douane (+12,9%), TVA à l'importation (+6,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,2%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+9,1%) et des autres TIC (+1,4%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 3,3% :
 - IS (-0,2%) : à fin 2018, les restitutions de l'IS sont de 1,1 MMDH contre 631 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH ;
 - IR (+4,4%) ;
 - TVA à l'intérieur (+4,8%) : à fin 2018, les remboursements (la part supportée par les collectivités territoriales comprise) sont de 7.343 MDH contre 7.189 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017 les demandes de remboursement de TVA ont été de 33,2 MMDH ;
 - droits d'enregistrement et timbre (+4,6%), étant précisé que les données comptables de décembre 2017 relatives aux droits d'enregistrement et timbre (14.951 MDH) présentent un écart en moins de 718 MDH par rapport aux données statistiques communiquées pour les besoins du bulletin de décembre de la même année (15.669 MDH) ;
 - et majorations de retard (+30,1%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 114,8% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (31,8 MMDH contre 6,4 MMDH), de la redevance gazoduc (1,5 MMDH contre 1 MMDH), de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk et des recettes de monopoles (9,3 MMDH contre 8,2 MMDH), étant précisé que la CDG n'a pas versé de dividendes depuis 2016. Les fonds de concours sont passés de 2,2 MMDH en 2017 à 1,9 MMDH à fin 2018.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH, les versements des CST au profit du budget général ont atteint 7,8 MMDH contre 6,4 MMDH un an auparavant.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 86% et un taux d'émission sur engagements de 92% contre respectivement 83% et 92% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,9%, en raison de l'augmentation de 3,2% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 1% des dépenses de personnel et de 6,8% des autres dépenses de biens et services, ainsi que de la hausse de 1,1% des charges en intérêts de la dette et de 14,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la diminution de 2,1% des émissions de la compensation ;

Le montant global des remboursements de TVA (à l'intérieur et à l'importation, avec la part supportée par les collectivités territoriales comprise) sont de 7.647 MDH contre 7.461 MDH à fin décembre 2017.

Les dépenses de personnel ont enregistré une diminution de 2,9 MMDH par rapport aux prévisions, due notamment au retard lié aux avancements et au lancement des concours pour le recrutement des fonctionnaires au niveau de certains ministères.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 1,2% (67,8 MMDH contre 67 MMDH), en raison de l'augmentation de 2,2% des dépenses des ministères et de la diminution de 1% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 23,1 MMDH contre un solde positif de 17,4 MMDH un an auparavant. Compte tenu du versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin décembre 2018 est positif de 47,1 MMDH ;
- un déficit du Trésor de 37,7 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 17 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 35,7 MMDH à fin décembre 2017 compte tenu d'un solde positif de 13,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 2,8 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 9,5 MMDH à fin décembre 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Décembre 2017 ^(*)	LF 2018	Décembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>231 083</u>	<u>233 813</u>	<u>266 899</u>	<u>114%</u>	<u>15,5%</u>
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	207 545	218 605	216 351	99%	4,2%
Impôts directs	94 105	97 869	96 575	99%	2,6%
Impôts indirects	89 743	93 471	94 267	101%	5,0%
Droits de douane	8 746	9 734	9 875	101%	12,9%
Droits d'enregistrement et de timbre	14 951	17 531	15 634	89%	4,6%
1.2- Recettes non fiscales :	23 538	15 208	50 548	332%	114,8%
Monopole et participations	8 158	9 821	9 294	95%	13,9%
Domaine	370	355	382	108%	3,2%
Autres recettes ⁽²⁾	15 010	5 032	40 872 ^(**)		
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	<u>213 655</u>	<u>223 027</u>	<u>219 833</u>	<u>99%</u>	<u>2,9%</u>
2.1- Biens et services :	166 522	174 996	171 785	98%	3,2%
Personnel	104 901	108 854	105 993	97%	1,0%
Autres biens et services ⁽³⁾	61 621	66 142	65 792	99%	6,8%
2.2- Intérêts de la dette :	26 719	27 112	27 016	100%	1,1%
Intérieure	23 305	23 470	23 548	100%	1,0%
Extérieure	3 414	3 642	3 468	95%	1,6%
2.3- Compensation⁽³⁾	13 996	13 719	13 705	100%	-2,1%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux	6 418	7 200	7 327	102%	14,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>17 428</u>	<u>10 786</u>	<u>47 065</u>		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	67 012	68 230	67 839	99%	1,2%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>13 779</u>	<u>5 238</u>	<u>-17 763</u> ^(**)		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>76</u>	<u>0</u>	<u>796</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	<u>-35 729</u>	<u>-52 206</u>	<u>-37 741</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-965</u>	<u>0</u>	<u>-404</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-36 694</u>	<u>-52 206</u>	<u>-38 145</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>33 471</u>	<u>31 332</u>	<u>40 073</u>		
Dont :					
Adjudications	26 678		29 498		
Dépôts au Trésor	6 984		8 190		
Compte courant à BAM	894		673		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>3 223</u>	<u>20 874</u>	<u>-1 928</u>		
Tirages et dons	16 826	26 107	6 423		
Amortissement	-13 603	-5 233	-8 351		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

(*) Les données de décembre 2017 communiquées au niveau du présent bulletin proviennent de la comptabilité. Elles présentent des écarts avec les statistiques publiées au niveau du bulletin de statistiques des finances publiques de décembre 2017, (comme indiqué aux pages 5 et 9)

RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2017	LF 2018	Décembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	207 545	218 605	216 351	99%	4,2%
IMPÔTS DIRECTS	94 105	97 869	96 575	99%	2,6%
<i>Taxe Professionnelle</i>	314	332	359	108%	14,3%
<i>Impôt sur les Sociétés⁽²⁾</i>	50 980	51 669	50 871	98%	-0,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	40 275	41 848	42 029	100%	4,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	33	48	43	90%	30,3%
<i>Majorations de retard</i>	2 440	3 814	3 174	83%	30,1%
<i>Autres⁽³⁾</i>	63	158	99	63%	57,1%
DROITS DE DOUANE	8 746	9 734	9 875	101%	12,9%
IMPÔTS INDIRECTS	89 743	93 471	94 267	101%	5,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	27 599	27 387	28 569	104%	3,5%
<i>Tabacs manufacturés</i>	9 953	9 552	10 860	114%	9,1%
<i>Produits énergétiques</i>	15 892	16 079	15 931	99%	0,2%
<i>Autres</i>	1 754	1 756	1 778	101%	1,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	62 144	66 084	65 698	99%	5,7%
<i>à l'intérieur⁽⁴⁾</i>	25 988	27 668	27 227	98%	4,8%
<i>à l'importation</i>	36 156	38 416	38 471	100%	6,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE⁽⁵⁾	14 951	17 531	15 634	89%	4,6%
RECETTES NON FISCALES	23 538	15 208	50 548	332%	114,8%
<i>Domaine</i>	370	355	382	108%	3,2%
<i>Monopoles et participations</i>	8 158	9 821	9 294	95%	13,9%
<i>Fonds de concours</i>	2 248	0	1 937		-13,8%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	691	1 122	963	86%	39,4%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 016	1 210	1 538	127%	51,4%
<i>Recettes diverses⁽⁶⁾</i>	11 055	2 700	36 434 ^(**)		
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	231 083	233 813	266 899	114,2%	15,5%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH à fin décembre 2017

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(4) les demandes de remboursement de la TVA ont été de 33,2 MMDH à fin décembre 2017

(5) les données comptables de décembre 2017 relatives aux droits d'enregistrement et timbre (14.951 MDH) présentent un écart de 718 MDH par rapport aux données statistiques communiquées pour les besoins du bulletin de décembre de la même année (15.669 MDH).

(6) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

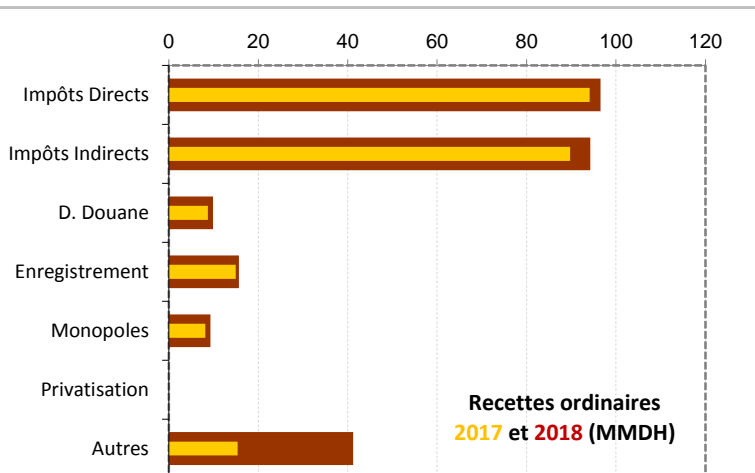
La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 15,5% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,9%, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 47,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 38,1 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,9 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,1 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 266,9 MMDH contre 231,1 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 15,5% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 5,1%.

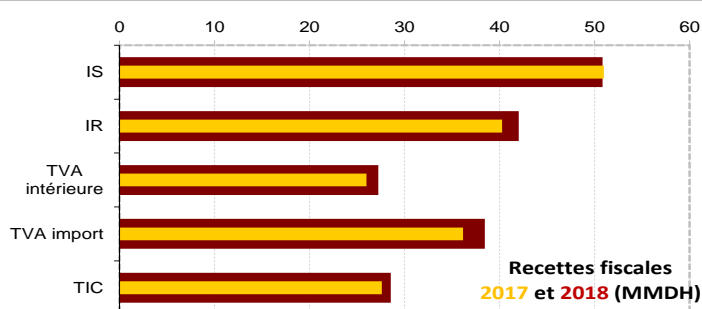
Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 114,8%, des impôts directs de 2,6%, des droits de douane de 12,9%, des impôts indirects de 5% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,6%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 216,4 MMDH contre 207,5 MMDH à fin décembre 2017, en augmentation de 4,2% ou +8,8 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 5,7% et de la fiscalité domestique de 3,3%.



Il y a lieu de signaler qu'il existe des écarts de l'ordre de 823 MDH entre les données comptables et les données statistiques de 2017 pour la TVA à l'intérieur, l'IR, l'IS, les droits d'enregistrement et de timbre et les majorations de retard. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecart
Droits d'enregistrement et timbre	15 669	14 951	-718
TVA à l'intérieur	20 907	20 533	-374
Impôt sur les sociétés	49 971	49 833	-138
Majorations de retard	2 328	2 440	+112
Impôt sur le revenu	39 307	39 602	+295

1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 64,3 MMDH à fin décembre 2018 contre 60,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,7% ou +3,5 MMDH.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2018 ont atteint 9,9 MMDH contre 8,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 12,9% ou +1,1 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 38,5 MMDH à fin décembre 2018 contre 36,2 MMDH à fin décembre 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 6,4% ou +2,3 MMDH, provenant pour 41% de la TVA sur les produits énergétiques qui a enregistré une hausse de 15,7% ou +940 MDH. La TVA sur les autres produits a connu une augmentation de 4,6% ou +1.373 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 15.931 MDH contre 15.892 MDH à fin décembre 2017, en hausse de 0,2% ou +39 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 139,4 MMDH à fin décembre 2018 contre 135 MMDH à fin décembre 2017, soit une augmentation de 3,3% ou +4,4 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 50,9 MMDH à fin décembre 2018 contre 51 MMDH un an auparavant, en diminution de 0,2% ou -109 MDH, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH¹.

Les restitutions au titre de l'IS se sont établies à 1,1 MMDH à fin décembre 2018 contre 631 MDH à fin décembre 2017.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR ont enregistré une augmentation de 4,4% par rapport à fin 2017 (42 MMDH contre 40,3 MMDH), soit +1,8 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 3,1% ou +128 MDH (4.225 MDH contre 4.097 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 2,3% ou +193 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Décembre 2017	Décembre 2018	Evolution en %
IR total	40 275	42 029	4,4%
dont IR prélevé par la DDP	8 333	8 526	2,3%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2018 se sont établies à 27,2 MMDH contre 26 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,8% ou +1,2 MMDH, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de la TVA ont été de 33,2 MMDH².

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.343 MDH à fin décembre 2018 contre 7.189 MDH à fin décembre 2017, soit +154 MDH. Les remboursements de TVA (7.343 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.140 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.203 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 15,6 MMDH à fin décembre 2018 contre 15 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 4,6% ou +683 MDH.

Les données comptables de décembre 2017 relatives aux droits d'enregistrement et timbre (14.951 MDH) présentent un écart en moins de 718 MDH par rapport aux données statistiques communiquées pour les besoins du bulletin de décembre de la même année (15.669 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 28,9% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 30,1% ou +734 MDH (3,2 MMDH contre 2,4 MMDH).

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 50,5 MMDH contre 23,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 114,8%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (31,8 MMDH contre 6,4 MMDH), des recettes de monopole (9,3 MMDH contre 8,2 MMDH), de la redevance gazoduc (1,5 MMDH contre 1 MMDH) et de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk, conjuguée à la diminution des fonds de concours (1,9 MMDH contre 2,2 MMDH).

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH, les versements des CST au profit du budget général ont atteint 7,8 MMDH contre 6,4 MMDH un an auparavant.

¹ Données de la Direction Générale des Impôts

² Données de la Direction Générale des Impôts

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9,3 MMDH à fin décembre 2018 contre 8,2 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 13,9% ou +1,1 MMDH.

Les recettes de monopoles à fin décembre 2018 ont été versées notamment par l'agence de la conservation foncière (3 MMDH contre 2,4 MMDH), l'OCF (2 MMDH contre 1,3 MMDH), Maroc Télécom (1.453 MDH contre 1.426 MDH) et Bank Al-Maghrib (565 MDH contre 556 MDH).

La CDG n'a pas versé de dividendes au titre de 2018.

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	556	590	565	96%
I.A.M	1 426	1 460	1 453	100%
O.C.P	1 341	2 000	2 000	100%
ANCFCC	2 400	3 000	3 000	100%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	2 435	2 571	2 276	89%
TOTAL	8 158	9 821	9 294	95%

- Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (31,8 MMDH contre 6,4 MMDH), de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk et des recettes de monopole (9,3 MMDH contre 8,2 MMDH).

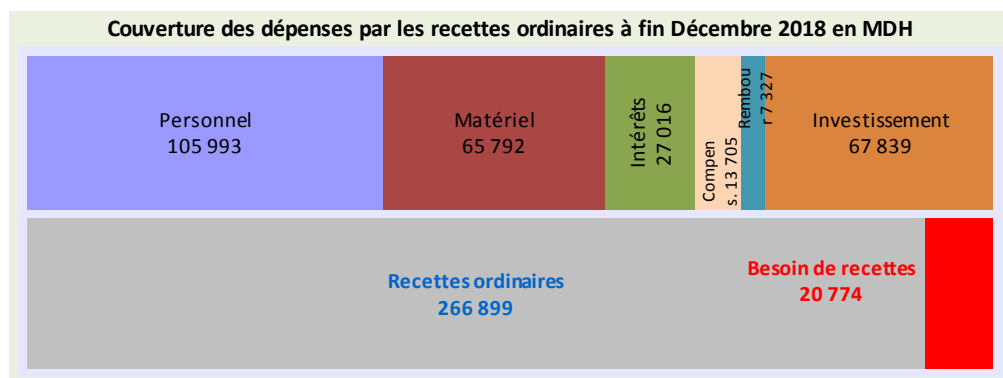
Structure des recettes ordinaires nettes³

A fin décembre 2018, les dix principales natures de recettes nettes³ ci-après représentent 84% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 60,4 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de TVA ont été de 33,2 MMDH.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Décembre 2018				
Nature	Recettes ordinaires en millions DH		Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	60 355		▲ 6,0%	23,3%
- à l'importation	38 258		▲ 6,3%	14,7%
- à l'intérieur	22 097		▲ 5,5%	8,5%
2 Impôt sur les sociétés	49 862		▼ 1,0%	19,2%
3 Impôt sur le revenu	41 806		▲ 4,1%	16,1%
4 TIC prod. énergétiques	15 736		▲ 0,0%	6,1%
5 Droits d'enregistrement	15 634		▲ 4,6%	6,0%
6 TIC tabacs manufacturés	10 820		▲ 9,1%	4,2%
7 Droits de douane	9 693		▲ 12,6%	3,7%
8 Monopoles	9 294		▲ 13,9%	3,6%
9 Majorations de retard	2 856		▲ 22,7%	1,1%
10 Fonds de concours	1 927		▼ 14,3%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 110,5% contre 108,2% un an auparavant. Compte tenu du versement de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le taux de couverture ressort à 121%. Ainsi, à fin décembre 2018, 39,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,7% aux dépenses de matériel, 10,1% aux intérêts de la dette, 5,1% aux émissions de la compensation et 2,7% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

³ Il s'agit des recettes fiscales nettes des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

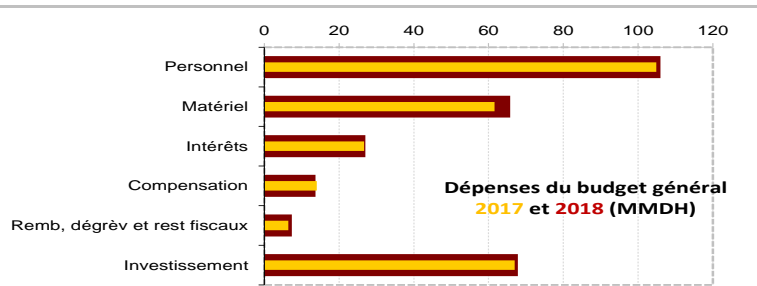
A fin décembre 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 471,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 86% contre 83% un an auparavant. Le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau qu'à fin décembre 2017.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2018					
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	198 330	193 099	192 817	97%	100%
Investissement	86 192	80 090	67 839	93%	85%
C.S.T	195 194	131 737	109 157	67%	83%
SEGMA	7 568	4 431	2 850	59%	64%
Dette	61 844	62 004	62 004	100%	100%
TOTAL	549 128	471 362	434 668	86%	92%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 322,7 MMDH à fin décembre 2018, en baisse de 0,8% par rapport à leur niveau à fin décembre 2017, en raison du recul de 13,1% des charges de la dette budgétisée⁴, conjuguée à la hausse de 3,1% des dépenses de fonctionnement et de 1,2% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	186 936	195 915	192 817	98%	3,1%
Investissement	67 012	68 230	67 839	99%	1,2%
Dette	71 367	61 844	62 004	100%	-13,1%
TOTAL	325 315	325 989	322 660	99%	-0,8%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique en grande partie par le recul de 21,6% des remboursements du principal (35 MMDH contre 44,6 MMDH) due notamment à l'impact des opérations de rachat et d'échange de bons du Trésor en vue de réajuster le profil de la dette ainsi que par la baisse du recours aux bons à court terme.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 192,8 MMDH, dont 106 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,4% (43,4 MMDH contre 39,3 MMDH) et les charges communes ont baissé de 0,6% (36,1 MMDH contre 36,3 MMDH) en raison de la diminution des émissions de la compensation de 2,1% (13,7 MMDH contre 14 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	104 901	108 854	105 993	97%	1,0%
Matériel	39 287	41 537	43 377	104%	10,4%
Charges communes	36 330	36 624	36 120	99%	-0,6%
dont compensation	13 996	13 719	13 705	100%	-2,1%
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 418	7 200	7 327	102%	14,2%
TOTAL	186 936	195 915	192 817	98%	3,1%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 14,2% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1 MMDH contre 612 MDH). Les remboursements de la TVA intérieure sont de 5.130 MDH contre 5.044 MDH, sachant que les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS avaient atteint respectivement 33,2 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2017.

⁴ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Il est à préciser qu'il existe des écarts de l'ordre de 41 MDH entre les données comptables et les données statistiques de 2017 pour les « autres biens et services », les soldes des CST et des SEGMA, les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
Solde des SEGMA	384	76	-308
Investissement	67 001	67 012	11
Autres biens et services	61 584	61 621	37
Personnel	104 598	104 901	303
Solde des CST	13 161	13 779	618

Ces écarts s'expliquent par la différence entre le délai de publication du bulletin de statistiques des finances publiques et le délai nécessaire à la centralisation de toutes les recettes et les dépenses effectuées par les comptables relevant de la Trésorerie Générale du Royaume.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2018 se sont établis à 106 MMDH contre 104,9 MMDH, en hausse de 1% par rapport à leur niveau de fin décembre 2017 ou +1,1 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 92,4 MMDH, en hausse de 1% ou +925 MDH, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,3% et des rappels de 24,9%.

Les dépenses de personnel ont enregistré une diminution de 2,9 MMDH par rapport aux prévisions, due notamment au retard lié aux avancements et au lancement des concours pour le recrutement des fonctionnaires au niveau de certains ministères.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 65,8 MMDH, en hausse de 6,8% par rapport à leur niveau de fin décembre 2017 ou +4,2 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (16,9 MMDH contre 14,2 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (22,8 MMDH contre 19,6 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,8 MMDH contre 3,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 27 MMDH à fin décembre 2018 contre 26,7 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 1,1% ou +297 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 1% (23,5 MMDH contre 23,3 MMDH) et de celles de la dette extérieure de 1,6% (3,5 MMDH contre 3,4 MMDH).

Compensation

A fin décembre 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 13,7 MMDH contre 14 MMDH un an auparavant, en diminution de 2,1% ou -291 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 7.327 MDH contre 6.418 MDH, en augmentation de 14,2% ou +909 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux au titre de la fiscalité domestique (6.680 MDH contre 5.887 MDH), en raison notamment de l'accroissement des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.130 MDH contre 5.044 MDH) et des restitutions de l'IS (1 MMDH contre 612 MDH).

	Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux				
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 887	7 000	6 680	95,4%	13,5%
Impôt sur les sociétés	612	500	1 009	201,8%	64,9%
Impôt sur le revenu	119	100	223	223,0%	87,4%
TVA intérieure	5 044	6 280	5 130	81,7%	1,7%
Majorations de retard	112	100	318	318,0%	183,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
2- Fiscalité douanière	531	200	647	323,7%	21,9%
Droits d'importation	136	46	183	397,0%	34,3%
TIC prod. énergétiques	160	39	196	502,5%	22,5%
TIC tabacs manufacturés	33	2	40	2019,0%	22,4%
Autres TIC	23	4	15	381,5%	-33,7%
TVA à l'importation	179	53	213	401,9%	19,0%
Autres	0	56	0	0,2%	
TOTAL	6 418	7 200	7 327	101,8%	14,2%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2018 a été positif pour 23,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH un an auparavant. Compte tenu du versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin décembre 2018 est positif de 47,1 MMDH.

2.2.2- INVESTISSEMENT

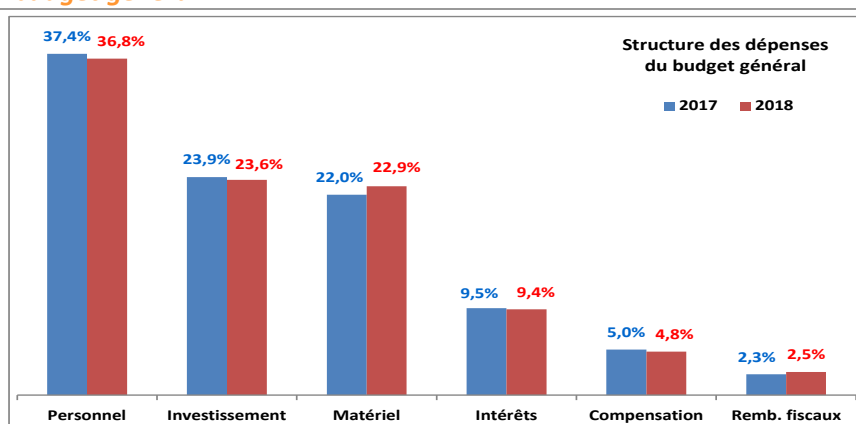
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 67,8 MMDH à fin décembre 2018 contre 67 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,2% ou +825 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 2,2% et à la diminution des charges communes de 1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 15,8 MMDH contre 15,2 MMDH en 2017.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	67 012	68 230	67 839	99%	1,2%
1- Ministères	46 392	48 787	47 419	97%	2,2%
2- Charges communes :	20 620	19 443	20 420	105%	-1,0%
- Concours divers	15 158	14 684	15 808	108%	4,3%
- Ristournes d'intérêts	182	230	154	67%	-15,4%
- Autres	5 280	4 529	4 458	98%	-15,6%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 15,8 MMDH contre 15,2 MMDH à fin 2017 et de la rentrée de 2,8 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 109,2 MMDH compte tenu du versement de 31,8 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,5 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
C.A.S	81 276	72 824	77 855	67 864	65 580	95 616	-17 761
TVA des Coll.Terr.	26 634	28 322	28 164	28 552	28 322	28 388	-223
Part régions (IS, IR)	5 205	6 275	6 670	4 683	6 275	6 142	528
I.N.D.H	3 302	3 096	3 304	3 503	3 096	3 985	-681
Soutien prix. prd.alim.	333	600	387	400	600	400	-13
F.S. Routier	3 323	2 700	3 328	4 440	2 700	3 401	-73
F.D. Agricole	3 473	3 000	3 556	3 449	3 000	3 579	-23
Remploi domanial	2 079	1 040	1 967	1 606	1 040	1 385	582
Lutte contre chômage	1 675	1 200	1 768	1 633	1 200	1 712	56
Dons des pays du CCG	9 548	7 000	2 793	363	0	24 478	-21 685
Appui Cohés. Social	1 786	3 000	2 347	2 876	3 000	3 781	-1 434
F.S. Habitat	2 406	2 000	2 109	2 264	2 000	1 985	124
Dévelop. Sport	1 351	800	1 773	864	800	1 161	612
Autres CAS	20 161	13 791	19 689	13 231	13 547	15 219	4 470
C. Dép. Dotation (*)	13 824	10 801	13 515	13 170	10 801	13 184	331
Autres C.S.T	62	174	24	349	2 180	357	-333
TOTAL	95 162	83 799	91 394	81 383	78 561	109 157	-17 763

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 17,8 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH, le solde des CST est positif de 6,2 MMDH.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3,6 MMDH contre 3 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 20,7%.

Les dépenses émises ont été de 2.850 MDH contre 2.944 MDH un an auparavant, en diminution de 3,2%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Exploitation :	737	0	1 268		72,0%
Recettes	2 601	2 022	3 395	168%	30,5%
Dépenses	1 864	2 022	2 127	105%	14,1%
Equipement :	-661	0	-472		-28,6%
Recettes	419	797	251	31%	-40,1%
Dépenses	1 080	797	723	91%	-33,1%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin décembre 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 114,2% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 98,6% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 99,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Décembre 2018	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	233 813	266 899	114,2%	35 674
1.1- Recettes fiscales :	218 605	216 351	99,0%	334
<i>Impôts directs</i>	97 869	96 575	98,7%	1 294
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	50 871	98,5%	-798
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	42 029	100,4%	181
<i>Impôts indirects</i>	93 471	94 267	100,9%	796
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	27 227	98,4%	-441
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	38 471	100,1%	55
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	28 569	104,3%	1 182
<i>Droits de douane</i>	9 734	9 875	101,4%	141
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	15 634	89,2%	-1 897
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	50 548	332,4%	35 340
<i>Monopole et participations</i>	9 821	9 294	94,6%	-527
<i>Domaine</i>	355	382	107,6%	27
<i>Autres recettes</i>	5 032	40 872	812,2%	35 840
2- DEPENSES ORDINAIRES	223 027	219 833	98,6%	-3 194
2.1- Biens et services :	174 996	171 785	98,2%	-3 211
<i>Personnel</i>	108 854	105 993	97,4%	-2 861
<i>Autres biens et services</i>	66 142	65 792	99,5%	-350
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	27 016	99,6%	-96
<i>Intérieure</i>	23 470	23 548	100,3%	78
<i>Extérieure</i>	3 642	3 468	95,2%	-174
2.3- Compensation	13 719	13 705	99,9%	-14
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	7 327	101,8%	127
3- INVESTISSEMENT	68 230	67 839	99,4%	-391

Le taux de réalisation des prévisions des recettes ordinaires de 114,2%, s'explique notamment par le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général ainsi que par la rentrée de 1,9 MMDH au titre des fonds de concours qui ne sont pas prévus par la loi de finances. Hormis ces recettes, le taux de réalisation s'établit à 103%.

Les droits d'enregistrement et timbre ont enregistré une diminution de 1,9 MMDH par rapport aux prévisions.

Le taux de réalisation des prévisions des dépenses de personnel, soit 97,4%, s'explique notamment par le retard lié aux avancements et au lancement des concours pour le recrutement des fonctionnaires au niveau de certains ministères.

Le taux de réalisation des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a été de 101,8%, sachant qu'à fin 2017, les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,2 MMDH et de 3,9 MMDH.

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 37,7 MMDH à fin décembre 2018, contre un déficit budgétaire de 35,7 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 6,8 MMDH à fin décembre 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 404 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 38,1 MMDH contre un besoin de financement de 36,7 MMDH à fin décembre 2017 et d'un flux net négatif de 1,9 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,1 MMDH contre 33,5 MMDH à fin décembre 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2018, le financement extérieur a été négatif de 1,9 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,4 MMDH et les tirages ont été de 6,4 MMDH, dont 2,8 MMDH auprès du FMA, 1,6 MMDH auprès de la BAD et 1,5 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 29,5 MMDH contre 26,7 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 8,2 MMDH contre 7 MMDH à fin décembre 2017 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 673 MDH contre 894 MDH à fin décembre 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 72,8 MMDH à fin décembre 2018 contre 64,6 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 8,2 MMDH.

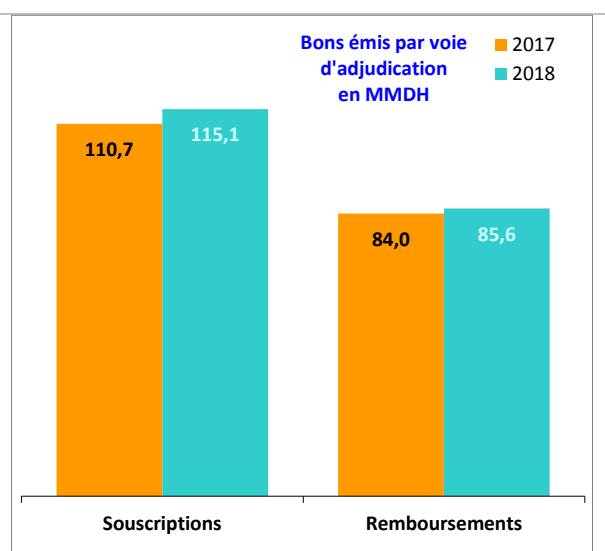
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,2 MMDH à fin décembre 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 4,6 MMDH effectués en décembre 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en janvier 2019.

Dette intérieure

S'élevant à 549 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,6% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 29,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 115,1 MMDH et de remboursements pour 85,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 26,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 110,7 MMDH et de remboursements pour 84 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	115 053	85 554	546 205	5,7%
13 semaines	418	811,0	1 228,7	0	
26 semaines	1 165	100,0	1 265,4	0	
52 semaines	24 693	17 316,0	21 911,3	20 097	
2 ans	51 012	42 922,5	31 543,5	62 391	
5 ans	140 581	31 059,9	26 174,8	145 466	
10 ans	98 240	17 885,2	0,0	116 125	
15 ans	123 665	4 852,9	3 430,4	125 087	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
Autres	2 919	3 825	3 990	2 753	-5,7%
Total	519 626	118 878	89 544	548 958	5,6%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 19,8 MMDH.

Maturités	Rachats et échanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	3 561,6	
5 ans	12 324,2	13 189,1
10 ans		5 351,6
15 ans	567,7	1 771,6
Total	19 793,5	20 312,3